



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 27 novembre 2020

Signature du protocole de fin de conflit des transporteurs scolaire

En réponse aux actes de caillassages des bus, le 24 novembre dernier, le syndicat FO appelait l'ensemble des conducteurs, médiateurs et contrôleurs à exercer leur droit de retrait sur toutes les lignes des transports scolaires les réseaux Halo.

Le service étant totalement interrompu depuis le 25 novembre, le conseil départemental, autorité organisatrice des transports a décidé de réunir l'ensemble des acteurs.

Ainsi, cet après-midi, sous la présidence de Fatima SOUFFOU, 1ère vice-présidente du conseil départemental, s'est tenue la dernière réunion de concertation avec Gilles HALBOUT, recteur, Madi MADI SOUF, président de l'association des maires, Laurence CARVAL, directrice de cabinet du préfet de Mayotte, Lantoseheno THOMAS, directrice de la société MATIS et Charharmane HOULAME, directeur de TAMA, et les représentants du personnel, Anli DJOUMOI, secrétaire général FO Transport logistique UNCP Mayotte, Ousseni BALAHACHI, secrétaire de l'UI-CFDT Mayotte et Rafza YOUSSEU ALI, présidente de UDCSF.

Les engagements respectifs de chacun ont été formalisés dans un protocole qui comporte des mesures immédiates et des travaux de réflexion pour les semaines et les mois à venir afin de garantir la sécurité des élèves et des chauffeurs qui les transportent.

Le préfet salue l'esprit constructif qui a animé l'ensemble des débats, permettant d'obtenir un accord dont la signature met fin au mouvement de grève. La reprise du transport scolaire sera effective à partir de lundi 30 novembre prochain.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976